

l'Humain d'abord !

Avec **Fabien ROUSSEL**, député du Nord
et **Alain Bocquet**, député honoraire

#7
Octobre 2021

ENTRETIEN

Ce que j'ai dit au Président les yeux dans les yeux

À la demande du président de la République, Fabien Roussel s'est déplacé à l'Élysée le mercredi 22 septembre, pour un entretien en tête à tête de plus d'heure. Retour en exclusivité sur un échange républicain courtois mais ferme.

La rencontre était-elle encadrée par un ordre du jour précis ?

Fabien Roussel : « Non. Le Président voulait m'interroger sur la situation dans les Hauts-de-France et particulièrement dans le Nord. En réponse, je l'ai alerté sur une réalité sociale très préoccupante, en raison notamment de la perte de pouvoir d'achat pour beaucoup de familles, de salariés comme pour les retraités. J'ai donc insisté sur le caractère explosif d'une telle situation, fortement dégradée ces derniers mois, avec des salaires et des pensions qui stagnent, quand les factures, elles, s'envolent, comme celles de l'énergie ou de l'essence. »

Lui avez-vous fait des propositions pour lutter contre ces injustices ?

F. R. : « Oui, bien sûr. Je lui ai dit qu'il fallait prendre, tout de suite, sans attendre les élections du printemps 2022, des mesures pour augmenter les salaires et

fixer le SMIC à 1 800 euros brut. Je lui ai aussi demandé de revaloriser les pensions en les portant à 1 200 euros net au minimum pour une carrière complète. J'ai encore insisté pour que le gouvernement non seulement bloque les prix des factures de gaz et de l'électricité, mais aussi qu'il agisse immédiatement sur les taxes, qui représentent plus de 30 % du montant ces factures. »

Que vous a répondu le président de la République ?

F. R. : « Que cela coûterait très cher ! Mais il m'a aussi confié qu'il allait agir sur les factures d'énergie. C'est vrai qu'après notre entretien, le Premier ministre a annoncé qu'il bloquerait les prix du gaz et de l'électricité. Mais ce blocage n'interviendra qu'après la hausse du gaz de 12% au 1er octobre, c'est-à-dire bien trop tard, surtout après les 57% déjà enregistrés depuis le début de l'année ! C'est pourquoi, dans les semaines qui viennent, j'interviendrai à l'Assemblée nationale pour défendre mes propositions, en matière d'énergie et de pouvoir d'achat, à travers de nouveaux textes de loi et des amendements. » ■



Lors de sa rencontre avec le président de la République, Fabien Roussel a notamment insisté sur l'insupportable dégradation du pouvoir d'achat des retraités.

À propos de la Taxe poubelle

Depuis le début, j'ai déclaré mon opposition à cette taxe et à son taux pour les habitants et les entreprises de la Porte du Hainaut ! Par deux fois, j'ai voté contre car c'est un coup dur porté à notre pouvoir d'achat. De plus, cette TEOM est particulièrement injuste car elle ne tient pas compte de la composition du foyer. Il y avait d'autres choix à faire pour tenir compte des déchets de chaque famille. Enfin, avec d'autres, nous demandons de revenir sur cette décision et de prendre le temps d'en discuter avec les habitants pour que chacun comprenne les enjeux liés aux ordures ménagères et aux budgets des communes.

PERMANENCES AVEC VOTRE DÉPUTÉ

Sur rendez-vous au 03 27 27 86 40

OCTOBRE 2021

15/10 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

29/10 - 9h-10h30 - Raismes, Mairie, Grand Place.

NOVEMBRE

05/11 - 9h-10h30 - Beuvrages, Mairie, Parc Fénelon.

12/11 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

DÉCEMBRE

03/12 - 9h-10h30 - Anzin, Mairie, place Roger Salengro.

10/12 - 9h-10h30 - Raismes-Sabatier, Maison de quartier, 78/D, rue Thiers.

JANVIER 2022

14/01 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

28/01 - 9h-10h30 - Escoutpont, Hôtel de ville, 7 rue Henri Durre.

FÉVRIER

18/02 - 9h-10h30 - Raismes, Mairie, Grand Place.

MARS

04/03 - 9h-10h30 - Fresnes-sur-Escout, Mairie, Place Vaillant-Couturier.

18/03 - 9h-10h30 - Raismes-Sabatier, Maison de quartier, 78/D, rue Thiers.

AVRIL

01/04 - 9h-10h30 - Anzin, Mairie, place Roger Salengro.

08/04 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

MAI

13/05 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

20/05 - 9h-10h30 - Raismes, Mairie, Grand Place.

27/05 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

NOUS CONTACTER

@ contact@rouselfabien.com

rouselfabien.com

f t i Fabien Roussel



Permanences sur rendez-vous

4, rue Jean-Jaurès, BP 30056
59860 Bruay-sur-l'Escaut

Appelez le : 03.27.27.86.40

SOUS RÉSERVE DU CONTEXTE SANITAIRE

Soutien aux grévistes de Barat Sofranor, à Crespin



Pendant que leur patron se vante d'avoir 55 millions d'euros sur son compte, les salariés de l'entreprise dédiée au ferroviaire, eux, ne voient venir aucune augmentation, hormis celles, conventionnelles, attachées au SMIC. Ils travaillent pourtant postés, de 5h à 13h ou de 13h à 21h, avec seulement 20 minutes de pause pour 1 700 ou 1 800 euros brut. Je suis venu soutenir leur mouvement de grève, en réclamant aussi à la ministre du Travail d'enquêter sur de possibles irrégularités sur les feuilles de paye.

Salaires bloqués chez Korian... mais pas pour la directrice générale

Le 27 septembre dernier, j'ai interpellé à l'Assemblée nationale la directrice générale du groupe Korian, qui gère des maisons de retraites, des cliniques spécialisées et des résidences services dont celle de Bruay sur l'Escaut que j'ai visitée pendant la pandémie. Lors de son audition en commission des affaires économiques, je lui ai demandé pourquoi les salaires étaient si bas dans ses entreprises, alors qu'elle-même gagne au total plus d'un million d'euros par an. Une question simple qui l'a laissée sans voix. La réponse est pourtant claire : il est urgent de baisser la rémunération du capital financier pour mieux rémunérer le capital humain.

Les allocataires pas prioritaires



Les retards de la CAF pénalisent trop de familles ! Comme la députée centriste Frédérique Dumas qui a interrogé le gouvernement le 21 septembre dernier, je partage la colère des familles qui n'ont toujours pas de réponse à leurs demandes. Pas moins de cinq millions de dossiers sont toujours en attente, tandis que les retards sont compris, en moyenne, entre trois et quatre mois. En cause, à la fois la mise en place au 1^{er} janvier de l'injuste réforme des allocations pour le logement (les jeunes dont les revenus sont compris entre 800 et 1 300 euros ont perdu en moyenne 95 euros) et le manque de personnels. Pas moins de 2 100 postes doivent être supprimés d'ici 2022, entraînant la fermeture de nombreux accueils physiques de proximité, comme on peut le déplorer dans notre région.

Face à une telle désorganisation, le gouvernement reste « droit dans ses bottes », au motif que « le paiement des allocations est toujours assuré ». Pour les treize millions de bénéficiaires, parfois contraints de recourir à l'aide alimentaire, de tels retards sont pourtant synonymes d'atteintes à leur dignité. Comme depuis le début du mandat, nous plaiderons pour un moratoire sur les suppressions de postes dans les CAF lors de l'examen du projet de loi de finances de la Sécurité sociale et des moyens suffisants pour faire face aux besoins des habitants.

SOCIAL



À l'Assemblée nationale, Fabien Roussel et les députés communistes ont porté un projet de loi visant à individualiser l'allocation aux adultes handicapés.

Allocation aux adultes handicapés : le scandaleux refus de la majorité

Le 17 juin dernier à l'Assemblée nationale, la majorité En marche a refusé l'individualisation de l'allocation aux adultes handicapés, privant ainsi plus de 200 000 bénéficiaires d'une aide essentielle.

Le 8 juillet dernier, de nombreux médias rapportaient le poignant témoignage d'un couple marié depuis près de quarante ans, amoureux comme au premier jour... Et pourtant contraint à divorcer. Pourquoi ? Tout simplement parce que William, cloué dans un fauteuil, n'a pas droit à l'intégralité de l'allocation versée aux adultes handicapés (AAH), calculée en fonction des revenus de son conjoint. Or Catherine, son épouse, perçoit 1 600 euros par mois, soit au-dessus du seuil de 1 126 euros à partir duquel l'allocation commence à être réduite. D'où le choix déchirant du couple de se séparer, pour permettre à William de toucher les 903 euros auxquels il a droit et dont il a évidemment besoin.

Une initiative des communistes

Près de 250 000 personnes en situation de handicap, sur 1,2 millions de bénéficiaires, sont ainsi injustement frappées par cette prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul du montant de leur allocation. Pour mettre fin à cette dépendance financière, contraire

au principe même de l'autonomie prévue par une telle allocation, le groupe communiste avait déposé, en mars 2019, une première proposition de loi, rejetée par le gouvernement et la majorité.

En février 2020, cette proposition est revenue en débat par l'intermédiaire d'un texte analogue déposé au Sénat par un autre groupe parlementaire. Soutenue par une pétition de 108 000 signatures et par les associations, le texte était enfin adopté le 9 mars dernier au Sénat.

Sous l'impulsion de ma collègue Marie-George Buffet, avec le soutien de groupes et de députés de sensibilités différentes, un texte de loi était présenté le 17 juin dernier, dans le cadre de l'ordre du jour réservé au groupe communiste. Le temps était venu de mettre fin à une longue injustice. **Une nouvelle fois, un peu plus d'un an après le refus de l'allongement à 12 jours du congé pour la perte d'un enfant, le gouvernement a refusé une mesure de justice.** A la colère des parlementaires s'est ajoutée celle des associations. Pour APF France Handicap, le vote bloqué imposé par la majorité, c'est-à-dire sans débat, est un « **coup de force honteux qui méprise les personnes en situation de handicap.** » Une belle occasion vient être manquée, mais les communistes continueront de porter ce combat, là aussi en première ligne.

Recette gagnante à la Maison Guiot

Née en 1871 sous l'impulsion d'Augustin Guiot, la Maison Guiot, dont les savoureux sirops se déclinent en une cinquantaine de recettes, célébrait ses 150 ans le jeudi 30 septembre, sur le site historique de Fresnes-sur-Escaut. Pour l'occasion, en présence de Fabien Roussel, MM. Monin et Guiot se sont retrouvés pour saluer une heureuse entente conclue en 2006. Désormais propriétaire de la marque, le groupe Monin a depuis investi près de 20 millions d'euros pour développer les produits et moderniser les lignes de fabrication. Un engagement décisif dans le choix du repreneur par M. Guiot, attaché au maintien de l'emploi et à la poursuite de l'aventure industrielle plus qu'à toute autre considération.



Pouvoir d'achat

Depuis le début du mandat, Fabien Roussel a déposé ou soutenu plusieurs textes destinés à défendre notre pouvoir d'achat, si durement attaqué ces derniers mois.



Le groupe communiste propose la renationalisation des autoroutes.

Quatre propositions de loi aux objectifs largement partagés par les Français :

la première visait à encourager la gratuité des transports (déposée le 19 septembre 2018) ;

la deuxième proposait de sortir du champ de la concurrence le marché du secteur de l'énergie pour faire baisser les prix des factures (le 29 avril 2021) ;

la troisième avait pour objectif d'augmenter le SMIC et d'organiser une conférence des salaires (le 29 avril 2021) ;

la quatrième revenait à la charge, après une première initiative en 2010, pour renationaliser les autoroutes payées avec l'argent des Français (23 janvier 2019)

Au-delà de ces quatre propositions de loi fondamentales, j'ai aussi défendu plusieurs amendements déposés lors des projets de loi de finances pour réduire la TVA sur les biens de première nécessité, sur le transport ferroviaire et plus généralement sur la consommation écologique (rénovation, achat de véhicule propre ...)

Où s'inscrire pour voter ?

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives d'avril et juin 2022, il faut être avoir au moins 18 ans à la veille du scrutin et être inscrit sur la liste électorale de la commune où vous résidez. Si tel n'est pas le cas (premier vote, déménagement...), **vous pouvez demander cette inscription à la mairie ou faire vous-même la démarche en ligne sur service-public.fr**

Suivez toute l'actualité de Fabien Roussel en vous inscrivant à la newsletter sur rouselfabien.com